



EPARGNE & ACTIONNARIAT

SALARIES

Intéressement & participation

Souriez, vous êtes floués !

Nicolas Triki

Les résultats 2016* viennent de tomber. Ils sont globalement bons, en ligne avec les prévisions, avec un retour de la croissance simultanée du chiffre d'affaires et de l'EBITDA... et donc meilleurs que ceux de 2015.

Bénéficierons-nous pour autant d'une participation et d'un intéressement plus élevés que l'an dernier ?

* Retrouvez notre analyse complète des résultats Groupe Orange : [Les résultats d'Orange s'améliorent... les actionnaires sont les premiers servis !!!](#)

Qui a parlé d'une augmentation ?

Notre PDG annonce « une amélioration de près de 6% par salarié du montant issu des dispositifs récurrents d'intéressement et de participation pour Orange SA, hors intéressement exceptionnel ». Mais si l'on intègre l'intéressement exceptionnel de l'an dernier, dont la reconduction n'est à ce jour pas garantie, l'arithmétique démontre

Supplément spécial

- Intéressement & participation 2016
- Élections Cap'Orange 2017

que nous toucherons en moyenne... 5,56% de moins que l'an dernier. En partie à cause d'un accord d'intéressement régressif, que la CFE-CGC Orange a refusé de signer pour cette raison, mais aussi d'un marché français des télécommunications particulièrement contraint par la régulation.

D'après les données restituées par la Direction à la publication des résultats 2016, un coup d'œil suffit pour constater que les montants versés en 2017 au titre de l'exercice 2016 seront en baisse, quelles que soient les modalités de calcul adoptées. Cette baisse sera, heureusement, moindre que dans nos prévisions basées sur les résultats du T3 2016.

La participation sera versée à l'ensemble des personnels du Groupe en France, tandis que l'intéressement mentionné dans le tableau ci-dessous concerne exclusivement les personnels de la maison mère.

Rémunération brute annuelle	2017 - au titre des résultats 2016					2016 - au titre des résultats 2015				
	Intéressement	Participation	Total Int + Part	écart / 2016	en %	Intéressement	Intéressement supplémentaire	Total intéressement	Participation	Total Int + Part
20 000 €	1 810 €	1 000 €	2 810 €	- 157 €	-5,29%	1 627 €	320 €	1 947 €	1 020 €	2 967 €
30 000 €	1 940 €	1 080 €	3 020 €	- 181 €	-5,65%	1 751 €	340 €	2 091 €	1 110 €	3 201 €
40 000 €	2 080 €	1 340 €	3 420 €	- 196 €	-5,42%	1 876 €	360 €	2 236 €	1 380 €	3 616 €
50 000 €	2 220 €	1 600 €	3 820 €	- 220 €	-5,45%	2 000 €	390 €	2 390 €	1 650 €	4 040 €
60 000 €	2 350 €	1 860 €	4 210 €	- 255 €	-5,71%	2 125 €	410 €	2 535 €	1 930 €	4 465 €
70 000 €	2 490 €	2 120 €	4 610 €	- 279 €	-5,71%	2 249 €	440 €	2 689 €	2 200 €	4 889 €
80 000 €	2 620 €	2 380 €	5 000 €	- 303 €	-5,71%	2 373 €	460 €	2 833 €	2 470 €	5 303 €
total distribué - m€	190	154	344			175	34	209	160	369

À noter

Le détail des modalités de versement n'est pas encore connu, tandis que l'abondement fera l'objet d'une négociation avec la Direction dans les prochaines semaines. Vous pourrez retrouver ces informations, ainsi que l'intéressement proposé aux personnels des filiales qui disposent d'un accord, dans notre prochaine Lettre de l'Épargne et de l'Actionariat salariés.

En France, les personnels subissent la double peine ...

L'intéressement et la participation sont calculés à partir des résultats d'exploitation du périmètre France, où malheureusement, si l'EBITDA croît, le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation justement, continuent de diminuer : une régulation délétère maintient une concurrence exacerbée sur le marché français (à mesure que Free déploie son réseau mobile, les frais d'itinérance qu'il reverse à Orange diminuent... sans que les prix de vente remontent), pendant que l'Europe

baisse les frais d'itinérance internationale. Les personnels en sont-ils responsables ?

Résultats commerciaux et déploiement des réseaux sont au rendez-vous...

Les résultats commerciaux sont excellents, avec une poursuite de la croissance du parc mobile (512 000 ventes nettes en 2016, contre 653 000 en 2015) et une baisse significative du taux de résiliation (12,7% en 2016 contre 14,2% en 2015) qui témoigne de la satisfaction des clients. Côté fixe et internet, Orange fait la course en tête sur la fibre avec 36% des parts de marché estimées, 417 000 nouveaux clients en 2016

(contre 380 000 en 2015), et un ARPU (revenu moyen mensuel par client) en hausse, grâce aux contrats fibre, et aux services additionnels, tels que les contenus.

Du côté des déploiements réseaux, Orange est également en tête de peloton, tant sur la 4G (88% de la population couverte, et meilleur réseau mobile selon l'Arcep) que sur la fibre (6,9 millions de foyers raccordables).

... alors que nous avons encore perdu 4 000 équivalents temps plein en 2016

La croissance de l'EBITDA se fait au prix d'une maîtrise des coûts toujours plus rigoureuse, et notamment par la baisse continue des effectifs. Les départs en retraite ou en temps partiel seniors s'accroissent, affectant particulièrement les équipes opérationnelles des régions. Concrètement, la fermeture des boutiques dans les petites villes se poursuit, générant de plus en plus d'inquiétudes sur la présence d'Orange dans les territoires ruraux, tandis que le recours à la sous-traitance s'accroît dans le déploiement des réseaux, au risque d'une perte de compétence interne, forcément préjudiciable pour le futur.

Les équipes de production, qui génèrent la croissance des ventes et ont pour mission d'assurer à nos clients la fameuse « expérience incomparable » sont de plus en plus en tension, et les recrutements engagés ne suffisent pas à les soulager. La CFE-CGC milite depuis maintenant plusieurs années pour un meilleur remplacement des départs, et un rééquilibrage entre Paris et régions, équipes supports et équipes de production, afin que l'activité soit soutenable dans la durée.

En pratique, la politique du « travailler plus pour gagner moins » se poursuit.

... mais on promet déjà de régaler les actionnaires !

Pour la CFE-CGC Orange et l'ADEAS, le plus choquant est que la première décision envisagée suite à l'amélioration notable des résultats du Groupe... soit d'augmenter le dividende versé aux actionnaires, qui devrait passer de 0,60 € par action à 0,65 € par action au titre de l'exercice 2017.

Si la Direction prétend organiser un partage équitable de la valeur créée, nous n'avons pas la même analyse.

Au titre de l'exercice 2016, et à 0,60 € par action, les actionnaires percevront 1,6 milliard d'euros de dividendes, soit 54% du résultat net distribuable (2,935 milliards d'euros), pendant que les personnels se partageront environ 400 millions d'euros (intéressement, participation et abondements), soit... 14% de ce même résultat net*. Selon la formule consacrée, certains sont plus égaux que d'autres...

Avec un dividende 2017 à 0,65 € par action, 133 millions d'euros supplémentaires seront versés aux actionnaires.

Certes, les félicitations du PDG aux personnels annoncent qu'un plan d'attribution gratuite d'actions (AGA) nous sera prochainement proposé. On ne peut que s'en réjouir... si toutefois il est mieux construit que le précédent (revoir les

modalités du plan « Partageons », la démonstration de l'échec inéluctable et l'annulation pure et simple de la distribution d'actions gratuites). Cependant, cette attribution aura un caractère aléatoire car soumise à l'atteinte d'objectifs, et sera différée (plan à 3 ans). Dans l'hypothèse d'une attribution du même ordre que celle de « Partageons », on peut s'attendre à recevoir l'équivalent de 1 000 € par collaborateur, soit, à périmètre constant, environ 141 millions d'euros.

Si la cerise est équitable, le partage du gâteau global ne le sera toujours pas...

Une raison supplémentaire pour demander, cette année encore, un intéressement exceptionnel. La CFE-CGC Orange et l'ADEAS n'y manqueront pas.

* Calculs effectués sur les bases proposées par le baromètre Eres, dont vous pouvez retrouver nos précédentes analyses [sur le blog de l'ADEAS](#)

Élections Cap'Orange 2017

Du 6 au 15 mars 2017,

vous choisirez vos représentants dans le fonds Cap'Orange.

Ne vous faites pas voler vos voix !

La CFE-CGC siège depuis l'origine dans tous les fonds du PEG et du Perco d'Orange. Avec l'ADEAS, elle a développé une expertise def pour défendre efficacement l'intérêt collectif des personnels actionnaires dans une vision à long terme de l'entreprise, et la partager avec vous dans une [lettre de l'Épargne et de l'Actionariat Salariés](#), des actus et des [Flashs pratiques](#) accessibles à tous en [abonnement gratuit](#).

Les promesses et les actes de la CFE-CGC et de l'ADEAS



- tous les documents de campagne sur le site de la CFE-CGC Orange : bit.ly/CapOrange2017
- les actualités de l'épargne et de l'actionariat salarié sur le blog de l'ADEAS www.adeas.org

Suivez et relayez nos messages dans les réseaux sociaux : #CapOrange2017



@CFECGCOrange
@ADEASOrange

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Lettre éditée en partenariat avec

ADEAS

Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés

Version électronique avec liens actifs : www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/ et www.adeas.org

Vos correspondants CFE-CGC

Sébastien CROZIER – 06 86 27 32 72

Patrice SEURIN – 06 86 48 05 96

Claude RUGET – 06 70 27 89 03

Laurence DALBOUSSIERE – 06 30 55 59 97

Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat bit.ly/annuaireCFECGC

Édité par CFE-CGC Groupe Orange / ADEAS, et diffusé par différentes sections syndicales.

Resp. de la publication : Sébastien Crozier

Coordination éditoriale et maquette :
Frédérique Limido, Hélène Marcy

Vous abonner gratuitement : bit.ly/abtCFE-CGC